# le stéphanais



21 JANVIER - 18 FÉVRIER 2021

IOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

#### Le silence Multisol p. 4 et 5

Retour sur l'incident industriel que l'entreprise de stockage a voulu cacher aux pouvoirs publics.

#### « Hercule » contre EDF p. 7

Les salariés d'Enedis se mobilisent contre le projet de démantèlement d'EDF qui pourrait bien faire grimper la facture.

#### Culture, non-essentielle? p. 18 et 19

Artistes et professionnels du spectacle s'interrogent sur la justice des mesures qui leur sont imposées.



La future « zone à faibles émissions » devrait permettre de réduire la pollution de l'air liée au trafic routier dans l'agglomération, tandis que le contournement Est, lui, reléguerait cette même pollution dans les villes voisines de Rouen. Nouvellement installée le long du boulevard industriel, la station de mesure de qualité de l'air indiquera si la pollution tend à baisser. p. 10 à 13

### **En images**



#### Une carte de vœux surprise

Pour les fêtes de fin d'année, les enfants des Animalins Ferry-Jaurès ont confectionné près de 200 cartes de vœux. Elles ont été envoyées à des adresses de la ville sélectionnées au hasard dans l'annuaire. Les destinataires sont invités à répondre par mail (loisirsenfance@ser76.com) ou par un courrier à poster directement dans la boîte aux lettres de l'école.





#### ÉDUCATION

## 900 m² pour les Animalins

Depuis le 4 janvier, les enfants inscrits aux Animalins à l'école Paul-Langevin peuvent profiter de nouveaux locaux dans un bâtiment flambant neuf grand de 900 m². Le chantier, chiffré à 2,4 millions d'euros, a été financé par la Ville à hauteur de 828 000 euros. Les activités périscolaires sont organisées dans les cinq salles. Trois à l'étage, deux au rez-de-chaussée où les enfants sont répartis entre niveaux maternelle ou élémentaire.

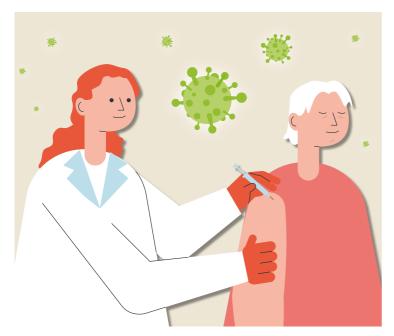
#### **COUVRE-FEU**

#### Une attestation pour se déplacer après 18 h

Depuis le 16 janvier, un couvre-feu s'applique dès 18 h et jusqu'à 6 h sur l'ensemble du territoire métropolitain. Tous les lieux, commerces ou services recevant du public sont donc fermés à 18 h. Il est également obligatoire de se munir d'une attestation pour se déplacer. Dans son annonce du 14 janvier, le Premier ministre Jean Castex indiquait que cette mesure s'appliquerait « pour au moins deux semaines », précisant que ces restrictions « visent à réduire encore davantage les contacts sociaux sur les heures de fin de journée, tout en permettant le maintien des activités économiques, éducatives et des déplacements pendant la journée ». Les informations actualisées ainsi que des modèles d'attestations de sortie sont disponibles sur le site de la Ville, www.saintetiennedurouvray.fr.



DTO: J.-P.S.



#### COVID-19

## Deux centres de vaccination à proximité des Stéphanais-es

Depuis lundi 18 janvier, les seniors de 75 ans et plus ainsi que les professionnels de santé de plus de 50 ans sont autorisés à se faire vacciner contre la Covid-19.

Deux centres accueillent les habitants des communes de Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen et Rouen gauche. L'un au CHU Saint-Julien au Petit-Quevilly (rue Chevreul), l'autre dans la salle des fêtes de Sotteville-lès-Rouen (avenue Jean-Jaurès, l'entrée, par l'arrière de l'hôtel de ville. L'accueil dans ces deux centres s'effectue sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Les inscriptions sont possibles par téléphone au 02.79.46.11.56 (ligne accessible de 8 h à 18 h), ou depuis la plateforme internet Doctolib ou l'application mobile et tablette du même nom.

Le guichet seniors de la Ville accompagne les Stéphanais·es qui le souhaitent pour la prise de rendez-vous. Un transport gratuit jusqu'au centre de vaccination de Sotteville-lès-Rouen, via le Mobilo'bus, est également proposé pour les habitants ne pouvant se déplacer (dans la mesure des moyens mobilisables par la municipalité). Les volontaires doivent se munir de leur carte Vitale pour se faire vacciner. Deux injections sont nécessaires à trois semaines d'intervalle, les personnes sont donc invitées à prendre deux rendez-vous.

**GUICHET SENIORS**: 02.32.95.83.94.



C'est la population municipale stéphanaise calculée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, d'après les données communiquées fin décembre 2020 par l'Insee.

Malgré une légère baisse par rapport à 2017 (due à un changement dans le mode de calcul), Saint-Étienne-du-Rouvray reste la cinquième plus grande ville de Seine-Maritime en termes d'habitants, avec une soixantaine d'âmes de moins que Dieppe (28 561). Sur le podium, on trouve Le Havre (169 733 habitants), Rouen (111 360 habitants) et Sotteville-lès-Rouen (28 958).

La Normandie compte quant à elle 3,3 millions d'habitants.





Un air plus sain contribue à une meilleure santé. C'est pour cette raison que notre ville souhaite s'inscrire, pour l'intégralité de son territoire, dans la zone à faibles émissions définie à l'échelon métropolitain. Ce périmètre (qui a pour objectif de limiter la circulation des véhicules les plus polluants) ne doit pas avoir une vocation punitive. Ainsi, les plus modestes de nos habitants doivent-ils être accompagnés financièrement de façon conséquente pour changer de véhicule ou de mode de transports (collectifs, doux...) en tendant vers la gratuité des transports en commun. À cette occasion, je tiens à réaffirmer mon opposition, partagée par le président de la Métropole, au projet coûteux et polluant de contournement Est de Rouen qui ponctionnerait lourdement les usagers de la route.

Pour 2021, souhaitons-nous bonne santé et beaucoup de bon air.

**Joachim Moyse** Maire, conseiller régional



Directrice de la publication : Anne-Émilie Ravache. Directrice de l'information et de la

communication: Sandrine Gossent.

Réalisation: service municipal d'information

et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique: L'ATELIER de communication.

Mise en page: Aurélie Mailly.

Rédaction: Antony Milanesi, Laurent Derouet, Vinciane Laumonier, Ariane Duclert. Secrétariat de rédaction: Céline Lapert. Photographes: Jacques Refuveille-Altivolus, Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.),

Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.). Illustrations: Cambon/Iconovox. Distribution: Benjamin Dutheil. Tirage: 15 000 exemplaires. Imprimerie: IROPA 02.32.81.30.60.

**MULTISOL** 

# « Pire que Lubrizol » évité de peu

Un incident industriel est survenu la nuit du nouvel an sur le site de l'entreprise Multisol situé à Sotteville-lès-Rouen. Après plusieurs jours de silence, des témoignages anonymes ont devancé les autorités compétentes pour révéler l'information.



# Les coulisses de l'info

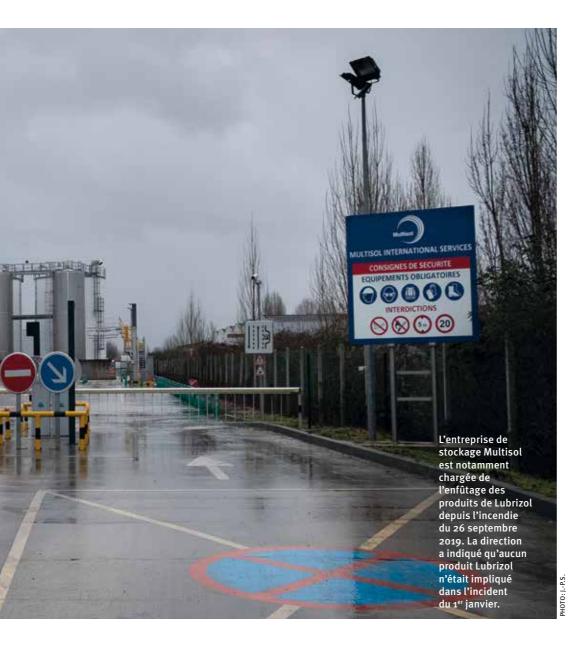
Plus d'un an après l'incendie de l'usine Lubrizol, l'incident Multisol pointe un retard dans la détection et la gestion des risques industriels par les pouvoirs publics. La rédaction fait le point sur ce nouvel épisode (date d'envoi à l'impression : vendredi 15 janvier).

uit jours, un appel anonyme, deux visites de contrôle... c'est ce qu'il aura fallu pour que la direction de Multisol reconnaisse qu'un incident « mineur » s'est bien produit au sein de son site de stockage de produits chimiques situé à Sotteville-lès-Rouen. D'après les employés interrogés anonymement par le site d'informations local 76actu.fr, « on est passé à côté d'une catastrophe bien pire que Lubrizol ». À la demande de la préfecture, une enquête a été ouverte le 13 janvier par le procureur de la République de Normandie, afin de savoir si la direction de l'usine a délibérément tenté de cacher les faits. « Les salariés qui ont transmis l'information et qui ont témoigné ont été extrêmement courageux, commente Gérald Le Corre pour l'union départementale CGT 76. On a vent de nombreux incidents au sein d'entreprises pétrochimiques. En général, la pression de la direction fait que les salariés se taisent. C'est une belle leçon, qui plus est dans une entreprise où il n'y a pas de syndicat. » Qu'aurait-on su sans de tels témoignages?

Lorsque tout commence le 1<sup>er</sup> janvier au soir, la préfecture de Seine-Maritime est loin du compte. Atmo Normandie reçoit pourtant soixante-sept signalements d'odeurs de « pneus brûlés », ressentis dans tout le centre de l'agglomération rouennaise. Mais l'association de contrôle de qualité de l'air fait aussi état, le même jour, d'un épisode de pollution aux particules fines dû aux températures basses, sans vent et à « l'utilisation plus intensive des feux de cheminée en ces fêtes de fin d'année ». C'est cet argumentaire que reprend la préfecture pour expliquer les odeurs. Le représentant de l'État demandant néanmoins au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de mener « plusieurs investigations » auprès de sites industriels afin de « déterminer si l'un de ces sites était à l'origine des odeurs perçues. »

#### **Emballement thermique**

À ce stade, le 2 janvier, la direction de Multisol n'a signalé aucun incident. Elle va même nier pendant plusieurs jours jusqu'à ce que le 6 janvier, l'union CGT 76 diffuse un communiqué qui cible directement Multisol, et



affirme qu'un incident a eu lieu la nuit du nouvel an. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL) a reçu un appel anonyme le 5 janvier qui l'a amenée à effectuer une première visite le lendemain. Mais il en faudra une seconde le 7 pour qu'enfin soit révélé « ni un incendie, ni un dégagement de fumée », mais un « incident de fonctionnement » n'ayant « pas entraîné d'alarme

directe ». Multisol reconnaîtra l'incident par communiqué le 8. Les précisions sur la nature du problème viendront du témoignage d'un employé à la presse, qui évoque un emballement thermique (lire interview). Des questions restent en suspens : quels produits ont causé les odeurs ressenties ? Ces émanations sont-elles dangereuses pour la santé ? Faut-il attendre un appel anonyme pour obtenir des réponses ?

# À SAVOIR **Odeurs = danger?**

« S'il y a une odeur, c'est qu'il y a des produits toxiques », avance Amine Dakkoune, docteur à l'Insa et expert des réactions chimiques. D'après la préfecture, les produits impliqués dans l'incident Multisol sont un mélange d'huile et de polymères « susceptibles de dégager des odeurs d'hydrocarbures, même si la fiche de données de sécurité du produit ne le classe pas comme produit dangereux ». Le retour du « toxique mais pas trop » post-Lubrizol ?

La préfecture rappelle que Multisol n'est pas un site SEVESO seuil haut, ni seuil bas, mais une Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation.

## «Il faut que les entreprises s'équipent mieux »

Diplômé de l'Insa de Saint-Étiennedu-Rouvray, Amine Dakkoune a remporté le prix des sciences du risque 2020 de la fondation Optimind pour son travail portant sur l'analyse et la prévention des risques d'emballement thermique. C'est ce phénomène qui relie désormais Multisol aux tristement célèbres usines Seveso, Bhopal, AZF Toulouse ou Lubrizol lors de la fuite de mercaptant en 2013.

## Qu'est-ce qu'un emballement thermique?

C'est un problème mondial, très dangereux. Pour pouvoir être stockés, certains produits chimiques sont maintenus à une certaine température, parfois autour de 100 degrés. Si une erreur est faite, par exemple au moment d'actionner le fluide de refroidissement, le produit chauffe en continu. Le mélange réagit à la hausse de température et cela fait monter la pression dans le contenant qui est toujours fermé. Si rien n'est fait, c'est forcément l'explosion.

#### Est-ce facilement évitable?

Dans la plupart des accidents que j'ai étudiés pendant ma thèse, c'est une erreur humaine, comme l'oubli d'éteindre ou d'allumer quelque chose, qui est à l'origine de l'incident.

On ne peut pas remplacer l'humain mais on peut utiliser des machines pour l'assister du mieux possible.

Malheureusement, l'idée que « lorsqu'il s'agit de stockage : rien n'arrive » est encore répandue, alors que c'est le contraire. Il faut que les entreprises s'équipent mieux, c'est une question d'investissement.

#### **Actualités**

**ASSOCIATIONS** 

# La Covid-19 s'attaque aussi à la dynamique associative

Les associations subissent de plein fouet la crise sanitaire, avec notamment des difficultés pour mobiliser licenciés et bénévoles.

SI LA CRISE SANITAIRE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 PERTURBE LE QUOTIDIEN DES STÉPHANAIS·ES, il en va de même pour la vie associative de la commune. Malgré l'arrêt au printemps dernier lors du premier confinement, elle avait pourtant bien repris à la rentrée, avec l'espoir de jours meilleurs. «Le second confinement a été plus impactant selon moi », assure Mohamed El Karraz, le président du Ring stéphanais qui a vu son nombre de licenciés divisé par deux cette saison où il dépasse à peine la barre des cinquante inscrits. « Septembre et octobre pour nous, c'est une période de découverte. Les nouveaux arrivants prennent leur licence dans la foulée. Et là, tout s'est arrêté à nouveau.»

#### Dans l'attente

Comme le confirme Hervé Ott, responsable du département des activités socioculturelles et de la vie associative, « ce que les associations nous font remonter, c'est que cette crise a cassé leur dynamique et rendu difficile la mobilisation des bénévoles ». Pour l'heure, selon lui, les difficultés financières ne sont pas la principale préoccupation des responsables associatifs stéphanais. « Il y a un impact c'est évident, notamment dans le secteur culturel ou sportif. Mais la consul-

tation menée par nos services à l'automne a montré que c'est surtout la dimension collective de la pratique associative qui est mise à mal par ce virus. »

Il n'empêche que la Ville, épaulée financièrement par la Métropole Rouen Normandie, a accordé plus de 22 000 € de subventions exceptionnelles lors du dernier conseil municipal à dix-huit structures qui avaient justifié de leurs besoins pour combler un trou dans

leur budget. « Nous sommes aussi là pour les conseiller et les orienter vers des aides dont elles peuvent bénéficier », continue Hervé Ott. Des dispositifs qui ont permis à beaucoup d'associations de finir l'année 2020 dans les clous selon Mohamed El Karraz. Mais, pour la suite, il est plus inquiet : « On ne peut pas se projeter sur 2021 et du coup tout le monde est dans l'attente, n'ose plus s'inscrire. Si la situation perdure, tout va se compliquer. »





# ART URBAIN L'œuf à plat

Plus de peur que de mal pour les nombreux Stéphanais-es qui se sont ému-e-s, début janvier, de la chute de cet œuf monumental en pierre installé rue des Coquelicots, face au collège Paul-Éluard. Les services du Département de Seine-Maritime vont se charger de sa remise en état via la coulée d'une nouvelle dalle de béton. Cette œuvre de l'artiste français Rodolfo Krasnopolsky alias Krasno a été façonnée en 1977 dans le cadre du « 1% artistique ». Ce dispositif de l'État implique, pour chaque construction d'établissement scolaire ou universitaire, le financement d'une œuvre d'art contemporaine (à hauteur de 1% du budget de construction) qui doit être intégrée au projet architectural. Sculpteur mais aussi peintre et graveur, Krasno s'est notamment démarqué par ses travaux autour de la symbolique de l'œuf, représentant tantôt le ventre maternel, la première demeure. Tantôt le ventre de la terre mère, la dernière demeure. Pour les anciens collégiens passés par Paul-Éluard, il s'agissait plutôt « d'un œuf de dinosaure ».



Les personnels grévistes dénoncent un projet de libéralisation du service public. Il conduirait à de nouvelles augmentations du gaz et de l'électricité.

**MOBILISATION** 

# Chez EDF, on voit rouge

Le 17 décembre, une trentaine de manifestants se rassemblaient devant le site d'Enedis au Madrillet pour protester contre le projet « Hercule ». Pour eux, l'enjeu est ni plus ni moins le démantèlement du service public.

'histoire débute en 1996 lorsqu'une première directive européenne lance le processus de libéralisation du secteur de l'énergie. Pour permettre l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, EDF est alors scindée en plusieurs entités dont RTE (filiale depuis 2005) gère le réseau de transport (lignes à haute tension) et Enedis (anciennement ERDF) les réseaux de distribution.

À partir de 2007, le principe du libre choix du fournisseur par les particuliers est posé. Faute de moyens de production, les fournisseurs auront accès à un quota de 25 % de la production d'EDF (aujourd'hui 150 TWh) à prix coûtant selon le dispositif en principe transitoire de l'ARENH – accès régulé à l'électricité nucléaire historique – mis en place en 2011. Un dispositif avantageux pour les fournisseurs mais pénalisant pour EDF dont l'endettement dépasse déjà les 35 milliards d'euros. Ultime étape de ce

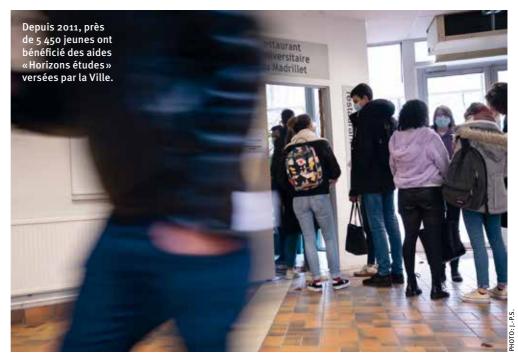
plan européen, en discussion depuis des mois entre le gouvernement et Bruxelles, le projet de réorganisation, baptisé « Hercule » arrive donc dans ce contexte.

#### **Trois entités**

Cette fois, EDF serait découpée en trois entités: un pôle public avec EDF bleu gérerait la production nucléaire et les réseaux de transport (RTE) à disposition des fournisseurs moyennant un prix de vente régulé, EDF Azur se chargerait de remettre en concurrence les concessions des barrages hydroélectriques comme le demande depuis des années la Commission européenne. Enfin, EDF vert chapeauterait les énergies renouvelables et le réseau de distribution (Enedis, la branche la plus rentable) en ouvrant son capital à hauteur de 35 % aux investisseurs privés. « En résumé, on socialise les pertes et on privatise les bénéfices », note le député Hubert Wulfranc qui dénonce les risques d'un projet qui conduit à l'éclatement d'un secteur éminemment stratégique pour les années à venir : « Plusieurs questions se posent : celle de l'indépendance et de la continuité énergétique, la question environnementale mais aussi la question sociale avec à la clé l'augmentation des tarifs et la question de la précarité. »

« C'est la fin du service public hérité du Conseil National de la résistance », s'insurge de son côté Éric Demortière, un des initiateurs du rassemblement organisé le 17 décembre devant le siège d'Enedis, porté par l'intersyndicale CFE-CGC, FO, CGT et CFDT. Après l'ultimatum du 13 janvier lancé à la direction, elle compte bien lancer la mobilisation. « Le personnel est déjà très impliqué, y compris l'encadrement, mais nous avons prévu aussi de sensibiliser les élus et les usagers. » Sept dates nationales sont déjà programmées d'ici le 18 février.

#### **Actualités**



**HORIZON ÉTUDES** 

# Davantage pour les étudiants

Géré par le service jeunesse depuis 2011, le dispositif Horizons études a fait ses preuves au fil des années, touchant près de 5 500 jeunes en dix ans.

# Recalcul des aides aux logements

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le montant des aides au logement (APL, ALS, ALF)

n'est plus calculé en fonction des ressources d'il y a deux ans mais de celles des douze derniers mois. La somme sera également actualisée tous les trimestres et non plus une fois par an en janvier. Les personnes dont la situation professionnelle a été impactée à partir du premier confinement (chômage, chômage partiel, baisse d'activité...) pourraient donc toucher plus si elles sont déjà bénéficiaires d'une des aides au logement, ou bien devenir éligibles alors qu'elles n'en touchaient pas auparavant. Un simulateur permet d'estimer les nouveaux droits sur les sites caf.fr et www.mesdroitssociaux.gouv.fr. Le premier paiement lié à ce changement intervient le 5 février.

EN SAVOIR PLUS: caf.fr

VOILÀ MAINTENANT DIX ANS QUE LE DISPO-SITIF « HORIZONS ÉTUDES » ANIMÉ PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE, a repris la gestion de ce qui s'appelait alors l'allocation pour frais d'études existe. L'année dernière, 530 élèves ont bénéficié de ce coup de pouce financier versé par la municipalité sur critères sociaux, soit 315 lycéens et

215 étudiants pour un total de 128 000 €, dont un peu plus des deux tiers pour ces derniers.

« Nous avons bien conscience que cet argent n'est qu'une aide ponctuelle qui ne suffit pas à financer des études. Mais, au-delà de l'aspect financier, c'est pour

nous une manière de nouer le contact avec les familles, de devenir un interlocuteur reconnu et de pouvoir les accompagner dans la scolarité de leurs enfants », assure Jérôme Lalung, directeur général adjoint des services. Depuis 2011, près de 5 450 jeunes (dont une large majorité de lycéens) ont été aidés, pour un budget total dépassant le million d'euros. « C'est aussi une forme de reconnaissance pour le travail qu'ils

accomplissent dans leurs établissements, une façon de les encourager à poursuivre leurs efforts », continue Jérôme Lalung qui indique que le dispositif devrait évoluer pour la prochaine rentrée en se concentrant sur les étudiants. « L'allocation bonus qui concerne les lycéens avoisine en moyenne la centaine d'euros. On se dit que cet argent

serait sans doute plus utile après le bac, une période où les frais sont plus importants. » En outre, la Ville dispose d'autres outils pour garder le contact avec les lycéens et les accompagner, ce qui relativise l'intérêt du dispositif pour ces jeunes.

« L'idée est donc de conserver un budget global similaire mais d'allouer des sommes plus importantes à davantage d'étudiants jusqu'en troisième année, alors qu'auparavant nous ne les accompagnions que durant deux ans », détaille Jérôme Lalung qui précise également qu'un redoublement sera autorisé alors qu'auparavant ce n'était pas le cas. « On se dit qu'en début d'études on peine parfois à trouver sa voie. »

Accompagner les étudiants pendant trois ans

# Des « municipales » aux allures de « nationale »

Le premier article de la très contestée loi « sécurité globale » renforce les compétences des polices municipales. Un glissement vers le rôle normalement dévolu à la police nationale. La Ville quant à elle, réaffirme les missions de prévention de sa police.

in novembre, l'Assemblée nationale a voté la loi « sécurité globale » en première lecture, et ce malgré les polémiques liées à son article 24, qui doit finalement être réécrit. Ce dernier, visant à interdire la diffusion de vidéos d'interventions de police, a fait descendre jusqu'à 500 ooo manifestants (d'après les organisateurs) dans les rues pour dénoncer une atteinte à la liberté d'expression, laquelle inclut la liberté d'informer. De quoi occulter l'un des aspects principaux de la future loi : dès son article premier, le texte accorde de nouveaux pouvoirs aux policiers municipaux.

Dans les villes disposant d'un service de plus de 20 agents, les polices municipales pourront « à titre expérimental » constater de nouvelles infractions ne nécessitant pas d'acte d'enquête (occupation de halls d'immeubles, usage de stupéfiants, vente à la sauvette, conduite sans permis, vandalisme...). Les policiers municipaux pourront aussi saisir certains objets utilisés pour com-

mettre des délits ou immobiliser et mettre en fourrière un véhicule lors d'infractions au Code de la route. Autant de compétences de police judiciaire dont ils ne bénéficiaient pas jusqu'alors.

#### Police du quotidien

Si Saint-Étienne-du-Rouvray n'est dans l'immédiat pas concernée par cette évolution (la Ville compte douze postes de police), le texte traduit néanmoins une tendance de fond. « Il s'agit, là encore, d'un glissement des missions de l'État vers les collectivités, sans moyen de compensation, déplore la première adjointe en charge de la tranquillité publique, Anne-Émilie Ravache. La police municipale est une police de proximité, du quotidien. Son rôle est d'être sur le terrain, en patrouille à pied comme en voiture, au contact des gens afin d'envisager chaque situation le plus en amont possible et d'éviter les complications. » Pour l'élue stéphanaise, ces nouvelles compétences attribuées aux polices municipales ne pourraient s'exercer qu'au détriment de leur travail de proximité, ce qui ajoute à la tendance sécuritaire que connaît déjà la profession au niveau national. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur,

plus de la moitié (53%) des policiers municipaux est aujourd'hui armée, un chiffre en hausse de 69% par rapport à 2014, alors que le nombre de ces agents a augmenté de 14% en sept ans.

« C'est le contraire de la vision stéphanaise, exprime la première adjointe. Les agents n'ont pas à se substituer à la police nationale qui, elle, intervient après coup sur des délits, les dépôts de plainte et les enquêtes. » Les agents stéphanais sont d'ores et déjà équipés de « caméras piétons ». Fixées à leur uniforme et activées lors de chaque intervention, elles ont pour objectif de « protéger les agents juridiquement, tout en désamorçant les situations ». Elles devraient être généralisées également dans la police nationale à partir du 1er juillet prochain.



▲À Saint-Étiennedu-Rouvray, la police municipale dispose notamment de « caméras piétons ».



**CONTOURNEMENT DE ROUEN** 

# Toujours dans l'air du temps?

Malgré une forte opposition, le projet de contournement Est finira-t-il par se faire ? Après le rejet des derniers recours judiciaires portés par des associations et des communes concernées, certains élus brandissent des raisons financières et mettent toujours en avant les conséquences néfastes sur la santé des riverains.

'est non. Le 19 novembre dernier, le Conseil d'État a rejeté l'ensemble des recours déposés par plusieurs associations et communes opposées au projet du contournement Est de Rouen. Envisagé dès les années 1970, ce tracé d'autoroute payante de 41,5 kilomètres, devant relier l'A28, l'A13 et l'A154, est donc définitivement reconnu « d'utilité

publique ». Les associations écologistes ont beau rappeler les conclusions de l'avis émis en 2016 par l'Autorité environnementale (AE) (le projet générerait 50 000 tonnes de CO2 supplémentaires par an), de telles considérations ne semblent plus pouvoir interférer dans le calendrier du projet. Le dernier rempart est financier. Fin 2020, le préfet de Normandie a demandé aux collectivités signataires de l'accord de financement de 2017 de confirmer par écrit leur engagement avant la fin du mois de février 2021.

#### **Utilité contestée**

Il y a quatre ans, l'État s'était engagé à hauteur de 245 millions, la Région Normandie à 157 millions, le Département

# le stéphanais 21 janvier – 18 février 2021

# Les coulisses de l'info

Tandis que la Métropole votait la création d'une zone à faibles émissions (ZFE) interdisant la circulation des véhicules les plus polluants, le Conseil d'État a rejeté les recours contre la création de ce que certains appellent une ZHE (zone à hautes émissions), mieux connue sous nom de contournement Est de Rouen. Et la qualité de l'air dans tout ça ?

de la Seine-Maritime pour 22 millions et la Métropole rouennaise pour 66 millions. Sauf que le nouveau président de la Métropole, Nicolas Mayer-Rossignol, ne l'entend plus de cette oreille. «66 millions, ce n'est pas une paille! » L'élu désormais opposé au projet assure que le coût réel pour la collectivité sera beaucoup plus élevé, et souhaite remettre le sujet sur la table du conseil métropolitain. Il conteste l'utilité même de cette autoroute: « Connaissez-vous le pourcentage de réduction des camions en centre-ville rive droite avec un contournement? o %! C'est dans le dossier d'enquête publique », assurait-il en janvier lors d'une conférence de presse.

#### Particules en suspension

Dans ses trente et une pages, le dossier d'enquête indique aussi que « c'est au niveau du rond-point des Vaches, en entrée de Saint-Étienne-du-Rouvray que le projet conduit à la situation la plus critique ». «Je me réjouis de la position claire du président de la Métropole, commente le maire stéphanais, Joachim Moyse. Les nouveaux indicateurs tout juste adoptés par Atmo Normandie pour mesurer la qualité de l'air (lire ci-dessous) pourraient nous montrer que l'air est d'ores et déjà plus dégradé qu'on ne le croit. Ce projet serait un élément de nuisance supplémentaire, ce qui pourrait jouer sur la santé des habitants. »

Preuve en est déjà dans le rapport d'enquête. On y lit que la circulation du contournement Est engendrerait des concentrations de particules en suspension PM10 (inférieures à 10 microns) qui pourraient atteindre 47 microgrammes par mètre cube (47µg/ m³). Or, d'après l'Association nationale d'amélioration de la qualité de l'air « Respire », la movenne actuelle de concentration se situe à 40µg/m³ et les valeurs limites pour la protection de la santé humaine sont fixées à « 50µg/m³ en moyenne journalière, à ne pas dépasser plus de 35 jours par an ». Que donnerait une exposition à 47µg/m³ sur une année entière?

Le même dossier indique que l'autorité environnementale « note » la présence de logements et de bureaux, à quelques dizaines de mètres du rond-point des Vaches. Employés et habitants pourront donc témoigner.

Dans son rapport, le Conseil d'État juge que le contournement Est « a un impact net neutre voire positif en termes d'exposition des populations, compte tenu des bénéfices attendus de l'éloignement du trafic routier, notamment des poids lourds des zones densément peuplées ». Traduction : tant pis pour la poignée d'habitants des périphéries et tant mieux pour ceux du centre, plus nombreux. La qualité de l'air ? Une question « centrale ».

#### À SAVOIR

## Un nouvel indice de pollution de l'air

Depuis fin 2020, l'indice ATMO qui mesure la qualité de l'air en France s'aligne sur les codes européens. Le nouvel indice peut varier entre six couleurs de bleu ciel à violet sur une échelle allant de « bon » à « extrêmement mauvais ». Il prend également en compte un cinquième polluant : les PM 2,5 (particules fines inférieures à 2,5 microns de diamètre), qui viennent s'ajouter aux PM10, au dioxyde de soufre (SO2), dioxyde d'azote (N2) et à l'ozone (O3). Conséquence : l'indice indiquera une mauvaise qualité de l'air plus souvent.

EN SAVOIR PLUS: www.atmonormandie.fr

#### **INTERVIEW**

## « Il y a plein de scénarios possibles »

Véronique Delmas est directrice associée de l'association de surveillance de la qualité de l'air Atmo Normandie. Fin 2020, une nouvelle station de mesure a été installée à Saint-Étienne-du-Rouvray pour analyser l'impact du trafic routier sur l'atmosphère.

## Comment fonctionne cette station de mesure de qualité de l'air ?

Les mesures sont faites à l'aide d'un tube à diffusion. On le laisse s'imbiber de pollution sur une période concentrée d'au moins quinze jours, puis l'on fait une moyenne sur l'année pour évaluer la qualité de l'air globale. Le tube permet des mesures très fines, on peut distinguer la pollution des périodes de pointe et celle des périodes plus calmes. Les résultats provenant de cette nouvelle station peuvent être consultés depuis le site internet d'Atmo Normandie.

#### Comment Atmo Normandie a participé à la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) ?

L'efficacité d'une ZFE dépend du périmètre et du type de véhicules autorisés. Il y a plein de scénarios possibles comme en excluant seulement les poids lourds, ou en intégrant seulement une partie du territoire. Ce sont des choix politiques. En fonction des découpages envisagés par la Métropole, nous avons élaboré et continuons d'élaborer plusieurs études d'impact.

## **Quelles données sont étudiées précisément ?**

Ce que nous analysons surtout, ce sont les taux de dioxyde d'azote dans l'air. Avec l'ozone, c'est le seul critère où les mesures dépassent régulièrement les valeurs limites pour Rouen, et où les directives européennes obligent l'État à agir. Le trafic routier est le principal responsable de cette pollution. Une ZFE peut la réduire mais la zone doit être suffisamment large au départ. De plus, on ne sait pas dire précisément vers où va se déporter le trafic et quelle part des automobilistes va se reporter vers les transports en commun.

# Les (pauvres) pollueurs poussés hors du centre

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, la Métropole rouennaise mettra en place une zone à faibles émissions (ZFE) qui vise à réduire la pollution de l'air en interdisant la circulation des vieux diesels dans le centre-ville de Rouen. Une décision imposée par l'État qui ne s'accompagne pas d'aides massives pour le changement de véhicule et impactera donc les plus modestes.

vec 48 000 morts par an estimés en France, la pollution de l'air représente la deuxième cause de mortalité évitable derrière le tabac (73 000 morts) et devant l'alcool (41 000). Selon une étude de Santé publique France datant de 2016, l'exposition aux particules fines et au dioxyde d'azote réduirait l'espérance de vie de deux ans dans les villes les plus polluées. Le trafic routier, à commencer par les vieux diesels, serait responsable pour environ 50 % des émissions de cette poussière atmosphérique impliquée dans des maladies chroniques et graves telles que l'asthme, les problèmes cardiovasculaires et le cancer du poumon. Bonne nouvelle : d'après le « rapport sur les perspectives de la qualité de l'air » publié vendredi 8 janvier par la Commission européenne, il suffirait d'appliquer la loi pour

régler une bonne partie du problème. Le texte indique que si les États membres de l'Union européenne (UE) respectaient scrupuleusement la législation sur la pollution de l'air, le nombre de décès prématurés concernés pourrait être réduit d'environ 55 % d'ici à 2030. En juillet dernier, le Conseil d'État avait déjà alerté le gouvernement français en le condamnant à une astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard s'il ne durcissait pas son dispositif contre la pollution de l'air. Cette dernière étant, pour ne rien arranger, un facteur de mortalité liée au Covid-19.

## Étendu à quinze communes dès 2022

Le gouvernement a donc passé la seconde le 17 septembre dernier, avec un décret imposant à de nouveaux territoires d'établir, dès 2021, des « zones à faibles émissions » (ZFE) en ville. Les vieux pots d'échappement y seraient alors tout bonnement interdits de circulation (lire encadré).

La Métropole rouennaise (19e dans un classement des villes les plus polluées de France) est concernée par ce décret, au même titre qu'Aix-Marseille Provence, Nice - Côte d'Azur, Toulouse Métropole, Toulon Provence Méditerranée et Strasbourg. Pour les élus locaux, la règle est claire : « Si les valeurs limites de qualité de l'air ne sont pas atteintes, un calendrier national s'appliquera à partir de 2023 », a indiqué le ministère de la Transition écologique. À cent une voix pour, deux contre et trois abstentions, le conseil métropolitain s'est donc empressé de voter, mi-décembre, la création d'une ZFE rouennaise. Le premier tracé qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain se limite pour l'instant à l'enceinte des boulevards intérieurs de Rouen et aux véhicules professionnels. L'association de surveillance de la qualité de l'air Atmo Normandie doit, d'ici la fin de l'année, évaluer l'impact environnemental de cette ZFE. S'il est jugé insuffisant (ce qui est très probable, lire l'interview p.11), la zone sera étendue dès le 1er janvier 2022. Elle pourrait alors s'étaler sur le territoire d'une quinzaine de communes - dont Saint-Étienne-du-Rouvray – et concernerait les véhicules particuliers les plus polluants, puis des véhicules plus récents (Crit'Air



■ Les techniciens d'Atmo Normandie relèveront régulièrement le taux de particules fines (PM10 et PM2,5) générées par le trafic 3) dès 2023. D'ici deux ans, ce sont en tout 125 000 véhicules particuliers qui pourraient être interdits du centre par la ZFE.

#### Le « risque » gilets jaunes

La suite tient du raisonnement logique : les automobilistes les plus impactés par cette zone grandissante seront ceux vivant en périphérie (qui ont peu ou pas de solution de transport en commun) ainsi que ceux qui n'ont pas les moyens de changer de véhicule. « On a très clairement un risque dans ce type de dispositif de provoquer une deuxième vague de gilets jaunes. Il faut des mesures de contrepartie par rapport à ces restrictions », avertit le vice-président de la Métropole en charge des transports et des mobilités d'avenir, Cyrille Moreau.

Pour l'heure, plusieurs aides, comme la prime à la conversion existent bel et bien au niveau de l'État, mais le contribuable doit toujours avancer une forte somme. « La ZFE ne constitue que l'un des éléments à mettre en œuvre , commente l'adjoint stéphanais en charge de la question des transports, Pascal Le Cousin. Il faut tendre vers une baisse massive de l'utilisation des voitures et avoir le courage politique de développer de nouvelles lignes de transport en commun, tout en créant pour les voitures des parkings relais connectés à ces transports. L'État doit mettre la main au porte-monnaie. »

Le « quoi qu'il en coûte » promis par Emmanuel Macron aux entreprises et commerçants pour lutter contre les conséquences de l'épidémie de Coronavirus vaudra-t-il aussi pour ces considérations environnementales? Pour l'heure, le gouvernement a prévu une enveloppe de trois millions d'euros, gérés par l'Agence de la transition écologique, pour accompagner l'ensemble des territoires concernés par les ZFE. « Imaginons que l'on donne 5 000 euros de prime de conversion pour aider au remplacement des 150 000 véhicules professionnels et particuliers concernés, ça fait 750 millions », concluait Cyrille Moreau lors du conseil métropolitain de décembre. Le calcul est vite fait : la ZFE risque de s'étendre au fil des ans sans que les compensations puissent suivre. Pas de quoi laisser respirer les ménages modestes des villes périphériques.



#### À SAVOIR

# Les véhicules de 11 ans et plus ciblés dès 2023

Concrètement, l'instauration de la ZFE passera par la mise en place de vignettes Crit'Air numérotées de 1 à 5 (plus le chiffre est élevé, plus le véhicule est ancien et polluant) à coller sur le pare-brise, comme c'est déjà le cas pour les ZFE déjà existantes au Grand-Paris, Grand Lyon, et Grenoble Alpes Métropole.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, pourront être interdits de circulation dans le centre de Rouen les véhicules de transport de marchandise Crit'Air 5 et 4, c'est-à-dire les poids lourds de plus de 11,5 ans à cette date, les véhicules utilitaires légers diesels de plus de 15,5 ans et les véhicules utilitaires légers essence de plus de 23 ans trois quarts. Un élargissement du périmètre, allant du centre de Rouen au territoire d'une quinzaine de communes, pourrait ensuite intervenir dès janvier 2022. Les véhicules Crit'Air 3 (essence commercialisés entre 1997 et 2005, et diesel entre 2006 et 2010) pourraient être concernés dès 2023.

#### **Tribunes libres**

### **Communistes** et citoyens

Le contournement Est est de nouveau d'actualité suite à la décision du Conseil d'État de rejeter les recours formulés par les villes et les associations opposées à ce projet. Ceci est incompréhensible car le Conseil reconnaît que le contournement Est va augmenter la pollution liée à l'accroissement du trafic routier.

Il y a là une contradiction avec la position de la France qui a pourtant ratifié des traités qui prévoient de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Il n'est donc pas acceptable de mettre en place des infrastructures autoroutières inutiles plutôt que de développer le fret ferroviaire ou fluvial. De plus, ce projet va détruire des espaces naturels, il va aussi artificialiser des centaines d'hectares de terres agricoles.

Enfin, ce projet sera déficitaire financièrement et ce seront les habitants par leurs impôts et le péage prévu qui le financeront.

Un projet en contradiction avec l'urgence climatique et sociale actuelle.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, Christine Leroy, José Gonçalvès, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

### Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le groupe des élu-e-s socialistes et écologistes pour le rassemblement vous présente ses vœux de santé, de bonheur et d'espoir. En cette rentrée toujours particulière, nous avons une pensée spéciale envers les étudiantes et les étudiants qui figurent parmi les oubliés des mesures exceptionnelles prises par le gouvernement. Le taux d'échec des étudiants de première année est en moyenne de 50 % chaque année... hors Covid. Le décrochage est massif et la souffrance dont font état les témoignages est terrible. La crise amplifie le mal étudiant. Nous réclamons une politique de lutte contre la pauvreté à l'heure où l'aide exceptionnelle de 150 euros versée en décembre ne suffit pas. Il faut lutter contre l'isolement et les limites du 100 % numérique en permettant un retour partiel dans de bonnes conditions sur les campus avec l'organisation de sessions de rattrapage et l'embauche d'étudiants-tuteurs pour accompagner les plus fragilisés.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand.

#### **Europe Écologie** Les Verts

EDF a annoncé l'implantation de deux EPR sur la centrale nucléaire de Penly. Alors que le chantier à Flamanville s'est illustré par l'énorme fuite de documents confidentiels révélée par Greenpeace, cette annonce est un non-sens. Flamanville, ça devait être 3 milliards d'euros pour une mise en service en 2012. C'est 19 milliards avec 10 ans de retard! Greenpeace et Mediapart ont publié des documents ultrasensibles sur ces chantiers, avec d'importantes failles de sécurité. Flamanville est même désigné pour accueillir une piscine géante pour combustibles irradiés. La Normandie devient la tête de gondole – et la poubelle – du nucléaire, ce qui enchante le président de droite de la Région Hervé Morin. Pour nous, élu-e-s écologistes, la Normandie doit être pionnière sur les énergies renouvelables, plus sûres, plus durables, moins chères que l'EPR et qui créeront encore plus d'emplois locaux.

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Bechec, Juliette Biville.

### **Rouvray debout**

Trump a finalement été battu. Mais cette élection a montré combien les tensions, religieuses, racistes, économiques, sanitaires et démocratiques sont violentes. Au point de nourrir toutes les dérives.

Ne pensons pas que la France soit si loin de ces tensions. Les groupes identitaires comme tous les communautarismes ne conduisent qu'à la haine et à l'impasse.

Ils permettent de faire oublier les politiques antisociales, les atteintes à l'environnement, tout comme les inégalités et la précarité qui touchent une grande partie de nos concitoyens, quels que soient leur couleur de peau, leur religion ou leur sexe.

Alors rassemblons-nous pour construire des quartiers, une ville, une région et un pays où chacune et chacun puisse être libre et heureux. C'est à cela que nous, élu-e-s de Saint-Étiennedu-Rouvray, nous travaillerons en 2021.

#### Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Chère Stéphanaise, cher Stéphanais, Le changement d'année est toujours un moment

que chacun de nous aborde avec joie et

L'année 2020 restera dans l'histoire comme celle de la pandémie du coronavirus avec toutes les difficultés sanitaires qu'elle a impliquées. Cette crise a bouleversé nos habitudes et notre quotidien, ajoutant une angoisse pesante d'un lendemain incertain, tant personnellement que

Certains d'entre vous ont été affectés par cette maladie à travers la perte d'un proche ou d'un travail. Beaucoup sont confrontés à de nouvelles difficultés.

professionnellement.

2021 doit nous permettre de revivre normalement, pour notre ville et tous ses habitants, ses commerces, ses associations, la reprise des activités sociales et culturelles, la création de nouveaux emplois et le retour nécessaire à la pleine jouissance de nos droits et libertés. Au nom de notre groupe, nous vous souhaitons une très bonne année résolument tournée vers l'espoir.

### **Nouveau Parti** anticapitaliste

Après les mensonges gouvernementaux sur les masques, après l'absence de tests au départ de la pandémie, voilà le fiasco français d'un début de vaccination parmi les plus lents d'Europe. À ce rythme pas même la moitié de la population sera vaccinée d'ici l'été. Et la parole du gouvernement a perdu toute légitimité, en raison de ses attaques sociales et des violences policières dont il s'est rendu coupable. Quant à la méfiance envers le vaccin anti-Covid, elle vient en grande partie du fait qu'il a été conçu par des laboratoires pharmaceutiques, des entreprises capitalistes qui, avant de nous soigner, soignent leurs actionnaires. Il faut réquisitionner les entreprises pharmaceutiques et leurs brevets, placer leur production sous le contrôle de la population. Et il faut conjuguer la lutte contre le Covid avec la lutte pour l'ensemble des droits, au logement, à la réduction du temps de travail, à un revenu décent, au dédoublement des classes, à la création de postes dans la santé.

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

# Un budget « de soutien aux Stéphanais · es »

Voté en décembre, le budget de la Ville conforte la poursuite des grands chantiers municipaux tout en intégrant l'impact des premières actions du Plan local d'urgence sociale (Plus).

hiffré à 54,6 millions d'euros, ce premier budget du mandat 2020-2026 prévoit de « ne pas augmenter les taux d'imposition tout en réduisant l'endettement de la commune », a indiqué le maire, Joachim Moyse, avant de le soumettre au vote du conseil municipal en décembre dernier.

Afin d'amortir au maximum les effets néfastes de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les habitants et les acteurs du territoire, la Ville a intégré à ce « budget de soutien aux Stéphanais·es » une somme d'environ 250 000 euros dédiée aux premières actions de son Plan local d'urgence sociale (Plus). Cela comprend notamment la mise en place d'écoutes psychologiques, l'ajout de matériel informatique dans les points d'accueil de la ville, l'organisation d'une tournée supplémentaire

de portage de repas à domicile, la mise en place d'une cellule de veille sociale ou encore des subventions exceptionnelles aux associations. Au-delà du « Plus », la Ville confirme plusieurs investissements conséquents avec, notamment, la poursuite des opérations liées au nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU), sur le plateau du Madrillet, qui se chiffre par exemple à 2,5 millions d'euros.

#### Investissements conséquents

Cela comprend notamment les prémices du chantier de construction de la nouvelle médiathèque place Louis-Blériot (qui remplacera la bibliothèque Elsa-Triolet), le lancement des travaux de déconstruction de l'immeuble Sorano et la poursuite du projet de création d'un nouveau groupe scolaire rue Pierre-Sémard d'ici 2023. Côté éducation, le budget 2021 inclut également la finalisation des travaux de l'école Langevin et la construction d'un nouvel office de restauration pour le groupe scolaire Louis-Pergaud. Sans oublier la mise en place d'une aire de sport urbain près de l'établissement Henri-Wallon, en complément de l'aire de jeux.

Enfin, le forum citoyen dédié au développement durable n'ayant pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire en 2020, les sommes prévues pour son organisation ont été reportées sur le budget qui vient. Pourra-t-il avoir lieu cette année ?

INFOS PRATIQUES Un document détaillant le budget 2021 est en ligne sur saintetiennedurouvray.fr (rubrique La Ville/Élus et instances municipales/ La vie du conseil/Le budget municipal).



#### **RECETTES**

**Budget 2021 :** 54 635 463,69 €

• Autofinancement : 2 174 098,01 €

• Investissement : 7 613 592,03 €

• Fonctionnement : 44 847 773,65 €

- Dotations (Métropole, État)

 Impôts directs (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti)

- Prestations de service

#### **DÉPENSES**

**Budget 2021 :** 54 635 463,69 €

• Autofinancement : 2 174 098,01 €

• Investissement : 9 780 616,04 €

• Fonctionnement : 42 680 749,64 €

- Frais de personnel et charges de gestion

- Subventions et participations

- Intérêts de la dette

### **Pratique**

# État civil

#### **MARIAGES**

Amar Daoudi et Nabila Naoui.

#### **NAISSANCES**

April Alexandre, Angelo Barroso Ferreira, Salomé Blanquart, Hugo Delahaye, Ishaq El Ouardi, Ilyan Souissi, Paul Venet Leseigneur.

#### DÉCÈS

Maria José Barbosa De Oliveira, Maurice Mainot, Gilberte Jouis, Mohammed Et-Toumi, Antoinette Louvel, Lionel Cron, Reche Bayoulana, Richard Cozzi, Andrée Doré, Ittou El Fokri, Suzanne Lhomme, Jacques Pérouelle, Jocelyne Avril, Dominique Langlois, Madjid Tahraoui, Gilberte Simenel, Nelly Bonnevalle,

Akim Hamadache, Nelly Sevestre, Henri Lecacheux, Christian Coquemont, Yvonne Manessier, Patricia Jobin, Rolande La Casa, Magloire Bandeira, Raymond Dessolles.

#### **POPULATION**

#### **Report du recensement**

L'enquête de recensement 2021 est reportée à 2022, en raison de la crise sanitaire.

#### **ENVIRONNEMENT**

#### Sapins de Noël

Une benne à sapins a été déposée place de l'Église. Elle y restera jusqu'au 25 janvier.



#### **BON À SAVOIR**

# Des permanences d'écoute

Dans le cadre du Plus (Plan local d'urgence sociale), des permanences d'écoute et de soutien sont tenues tous les jeudis matin, de 8 h 30 à 12 h 30, à la Maison du citoyen par Frédéric Tran, psychologue diplômé et spécialisé sur les risques psychosociaux et les thérapies comportementales et cognitives. Ces permanences sont gratuites et ouvertes à tous les Stéphanais-es.

PRENDRE RENDEZ-VOUS au 07.67.70.81.92 ou par mail frederictran@free.fr

Programme susceptible de modifications en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

# Agenda

### **SPORT ET BIEN-ÊTRE**

#### JEUDI 4 ET 18 FÉVRIER

#### Sortie en forêt

Le service du développement social propose des sorties en forêt animées par Grégory du Club gymnique stéphanais. Ces sorties sont accessibles à toutes et tous. Au programme le 4 : « sophrobalade » offerte par « Mon p'tit atelier de la Cop21 » et le 18 : marche en forêt et remise en forme.

► De 14 h à 16 h, forêt du Madrillet. Métro arrêt Technopôle et bus 27 arrêt Mare aux Sangsues. Gratuit. Inscriptions et renseignements au 06.79.08.56.23.

#### **ANIMATIONS**

#### JUSQU'AU 12 FÉVRIER

#### Exposition sur l'énergie durable

Exposition sur le thème « Quelle énergie durable pour demain ? Petits gestes- grands effets ».

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.17.33.

#### **SAMEDI 30 JANVIER**

#### **Animation scientifique**

Atelier de fabrication de fusée à eau et plusieurs animations autour de la découverte de l'eau et la science

► De 14 h à 18 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.17.33.

#### MARDI 2 FÉVRIER

#### Le p'tit-déj de Brassens

Tous les premiers mardis du mois, le centre socioculturel Georges-Brassens propose un petitdéjeuner, moment pour échanger et communiquer sur les actions et événements à venir.

▶ De 8 h 30 à 10 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.17.33.

#### JEUDI 4 FÉVRIER

## Atelier urbain citoyen « mémoire de quartier »

Création d'une exposition autour des témoignages d'habitants, photographies, journaux... sur le quartier du Madrillet.

► De 9 h à 11 h, maison du projet, place Jean-Prévost. Renseignements et inscriptions au 06.70.07.85.70.

#### **VENDREDI 5 FÉVRIER**

#### Artistes en herbe

Dans le cadre des « Vendredis de la petite enfance », création d'œuvres autour de la musique, de la peinture et de la sculpture. Pour les enfants de o à 3 ans.

► De 9 h 30 à 11 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.17.33.

#### MARDI 9 FÉVRIER

#### Rendez-vous du mardi

Tout sur le diabète et comment vivre avec. Atelier animé par l'association France Diabète.

► De 9 h à 11 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.17.33.

#### MERCREDI 10 FÉVRIER

#### Atelier découverte « land art »

À la découverte d'un mélange de land art et de street art. Activités en extérieur.

► De 13 h 30 à 16 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.17.33.

#### SAMEDI 13 FÉVRIER

#### Sortir ensemble

Une sortie originale et amusante au Trampoline park pour s'amuser en famille (à partir de 6 ans).

► Rendez-vous à 13 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Tarif: 2,60 €. Déplacement en co-voiturage. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.17.33.

#### IEUDI 18 FÉVRIER

#### Atelier sur la rénovation urbaine

Temps convivial, à distance, pour échanger sur l'évolution en cours sur le quartier du Madrillet.

▶ De 9 h à 11 h, maison du projet, place Jean-Prévost. Renseignements et inscriptions au 06.70.07.85.70.

#### **CULTURE**

#### **EXPOSITIONS**

#### JUSQU'AU 2 FÉVRIER

#### **Outre-Manche**

À la découverte du Royaume-Uni sous divers aspects tels que l'histoire-géographie, le développement durable, les sciences et techniques, la peinture, la littérature et la musique autour d'une exposition.

► Hall du centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

#### DU 4 FÉVRIER AU 4 MARS

#### Exposition « Relecture d'une œuvre »

Les peintres de l'Union des arts plastiques (UAP) ont travaillé à partir d'une œuvre choisie dans l'histoire de la peinture et l'histoire de l'art. Une photo de l'œuvre d'origine sera placée en regard de la nouvelle création. De nombreux artistes ont travaillé ainsi tels que Picasso avec *Les Ménines* de Velasquez, *Le Déjeuner sur l'herbe* de Manet ou Francis Bacon avec les portraits du pape Innocent X de Velasquez...

► Hall du centre socioculturel Georges-Déziré. Gratuit. Renseignements au 02.35.02.76.90.

#### **CONCERTS**

#### MERCREDI 3 FÉVRIER

#### Audition pêle-mêle du conservatoire

Les pêle-mêle sont des rendez-vous très attendus par les élèves et les professeurs du conservatoire. Ils invitent le public à venir partager avec eux un moment convivial autour de la musique.

▶ 19 h, espace culture Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Gratuit. Renseignements et réservations obligatoires au 02.35.02.76.89.

#### VENDREDI 19 FÉVRIER

#### **The Angies**



The Angies est un duo musical aux couleurs éclectiques. Leur but est de satisfaire un maximum de personnes, de tout âge et de tout horizon. L'endroit leur importe peu au final car ils s'adaptent aux situations : ils jouent aussi bien dans les rues, les salles de spectacles, les cocktails, les grands parcs... L'essentiel, c'est le partage.

► 20 h 30, centre socioculturel Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Gratuit. Renseignements et réservations obligatoires au 02.35.02.76.90.

#### DANSE

#### **VENDREDI 5 FÉVRIER**

#### À petits pas

Pas à pas, écouter de tout son corps et donner à voir la danse qui s'exprime. Les enfants des classes d'éveil et d'initiation à la danse invitent le public à découvrir leurs premiers pas sur scène.

▶ 19 h, espace culture Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Gratuit. Renseignements et réservations obligatoires au 02.35.02.76.89.

#### MARDI 9 FÉVRIER

#### MU - David Drouard - D.A.D.R. Cie



Quand la danse contemporaine se frotte au krump, variante violente et puissante du hip-hop, il naît une nouvelle danse. MU pour six jeunes interprètes est le fruit d'une de ces rencontres de grande richesse et créativité, chères au chorégraphe David Drouard.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie: 02.32.91.94.94, www.lerivegauche76.fr

#### **THÉÂTRE**

#### IEUDI 11 FÉVRIER

#### Place - Tamara Al Saadi - Cie La Base

L'histoire de Yasmine, jeune Irakienne arrivée en France à 5 ans, tiraillée entre ses deux cultures et ses deux « moi ». Une pièce autobiographique, à la fois drôle et émouvante.

≥ 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie: 02.32.91.94.94, www.lerivegauche76.fr

#### MARDI 16 FÉVRIER

## Encore plus, Partout, Tout le temps – Collectif L'Avantage du doute

Les logiques de pouvoir et de rentabilité et leurs conséquences sur les relations aux femmes et à la planète, passées à la moulinette de l'impertinent Avantage du doute! Un sujet grave traité avec humour et dérision, grâce à une écriture collective critique et engagée.

➤ 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, www.lerivegauche76.fr

#### VENDREDI 19 FÉVRIER

#### Les Ritals | François Cavanna-Bruno Putzulu

Récit de l'enfance d'un fils d'immigrés italiens sur fond de Front populaire, *Les Ritals* à l'humour tantôt coup de poing tantôt tendre traverse le magnifique Bruno Putzulu, comédien transporté.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94 ou lerivegauche76.fr

#### **JEUNE PUBLIC**

#### MERCREDI 27 JANVIER

#### **Bébés lecteurs**

Une séance d'immersion dans les livres, un cocon tout douillet et de beaux livres à dévorer. Un moment câlin accompagné par une bibliothécaire pour prendre la belle habitude de plonger dans les mots.

▶ De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

#### MARDI 2 FÉVRIER

## Tendres fragments de Cornelia Sno – Cie for happy people & Co [avec photo]

Comment déclarer sa flamme à son amour lorsqu'on a 15 ans, qu'on est un pianiste surdoué mais atteint d'autisme? Une pièce percutante, délicate et sensible, portée par le formidable jeune comédien Xavier Guelfi. Dans le cadre de la Semaine du handicap.

► 19 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, www.lerivegauche76.fr

#### SAMEDI 6 FÉVRIER

#### La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, les bibliothèques invitent à venir écouter des histoires choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille.

▶ 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places imitées. Réservations obligatoires au 02.32.95.83.68.

#### MERCREDI 10 FÉVRIER

#### Récrégeek

Le mercredi après-midi, les bibliothèques municipales proposent une découverte multimédia pour les enfants à partir de 10 ans.

▶ 15 h, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Gratuit. Places limitées. Réservations obligatoires au 02.32.95.83.68.

#### **MAGIE NOUVELLE**

#### DIMANCHE 14 FÉVRIER

#### À Vue – Cie 32 Novembre

Une performance de magie éblouissante, des objets, des corps suspendus dans le temps et l'espace. Aucun artifice ne transparaît. Ces six maîtres de l'illusion se jouent de nos sens avec un savoir-faire sidérant.

► 16 h, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, www.lerivegauche76.fr

#### LIVRES, MUSIQUES, FILMS

#### MARDI 9 FÉVRIER

#### MarDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

▶ 18 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.



# Un manque de culture pesant

Entre annulations et réorganisations permanentes, les artistes et les professionnels du Rive Gauche et du conservatoire de musique et de danse s'interrogent sur la justice des mesures restrictives qui leur sont imposées.

l faut que vous sachiez combien vous me manquez (...) la chaleur de votre salle, son souffle et le bonheur de se retrouver. (...) cette CULTURE essentielle à notre équilibre. » Ce courrier reçu début janvier a fait chaud au cœur de l'équipe du Rive gauche. Signé d'une fidèle, il résume parfaitement ce que la culture a de précieux, dans ses

dimensions artistiques et humaines. Car s'il reste la lecture, les séries ou la musique pour s'évader, « l'art c'est aussi du commun, quelque chose qui se partage, insiste Lucie Brière, la directrice du conservatoire de musique et de danse. D'ailleurs, à chaque fois qu'on a rouvert après les périodes de fermeture, les gens nous ont dit à quel point la relation humaine leur avait manqué ».

Alors que les salles de spectacles et les musées sont fermés depuis fin octobre, le manque semble d'autant plus difficile à supporter que la période que nous traversons est anxiogène : « On voit les vertus thérapeutiques du sport, mais on ne voit pas celles de la culture », regrette Édouard Bénard, adjoint au maire au sport, aux loisirs, à la culture. « L'épidémie a rendu nos existences

# Les coulisses de l'info

Cavistes ouverts, librairies fermées lors du premier confinement; magasins de vêtements ouverts, salles de spectacles fermées actuellement: la distinction entre besoin essentiel et besoin non essentiel peut-elle justifier ces choix?

moins gaies, l'art peut justement nous aider à traverser ces moments difficiles », renchérit Lucie Brière. « Déjà, en temps normal, on a besoin de la culture, qui nous permet de fabriquer un imaginaire commun, mais aujourd'hui qu'on se retrouve isolés, on a encore plus besoin de culture pour ne pas sombrer, résume de son côté Bouba Landrille Tchouda, chorégraphe associé du Rive gauche. La question de savoir si la culture est essentielle ou non ne se pose pas! »

#### La crainte d'un repli sur soi

Si le manque paraît évident pour les publics habitués, il est aussi très dommageable « pour ceux qui le sont moins, souligne Raphaëlle Girard, directrice du Rive Gauche. Je pense par exemple au travail que nous avons fait avec un groupe de femmes qui avaient petit à petit pris l'habitude de pousser la porte du Rive Gauche. Je crains pour ces publics un repli sur soi, sur les

écrans, sur les chaînes d'information qui répètent en boucle que la culture est non essentielle. »

« Essentiel, non essentiel », les mots ont été mal choisis selon Édouard Bénard : « Il y a une violence sémantique à cataloguer les professions et les secteurs. Non vital aurait été plus audible. » À cette violence symbolique s'ajoute un sentiment d'injustice qui nourrit la colère du milieu de la culture : « Tant mieux si les lieux de culte restent ouverts, mais pourquoi les lieux de culture ne sont-ils pas logés à la même enseigne, alors que nous avons montré que nous étions capables de mettre en place des protocoles sanitaires très sérieux ! s'insurge Raphaëlle Girard. C'est ce "deux poids-deux mesures" que je ne comprends pas! » « Cette injustice et ces incohérences sont incompréhensibles, approuve Bouba Landrille Tchouda. C'est ce qui nous plonge dans le désarroi. »

#### À SAVOIR

## La culture à distance

Depuis le premier confinement, le conservatoire de musique et de danse s'est adapté pour enseigner à distance. Tous les enseignants ont fait preuve de beaucoup d'inventivité pour garder le lien avec leurs élèves. Et pour les institutions culturelles qui en ont les moyens, visites virtuelles et spectacles en ligne se multiplient en France et dans le monde, qu'il s'agisse du site www.louvre.fr/visites-en-ligne ou de chezsoi.operaparis.fr, pour ne donner que deux exemples. Même si « le spectacle vivant derrière un écran », ce n'est pas pareil, comme le note à juste titre Raphaëlle Girard, l'outil numérique reste une solution pour découvrir des talents, s'évader et vivre des émotions fortes.

#### **INTERVIEW**

# « Comment faire mieux culture ensemble »

Jean Viard, sociologue, directeur de recherche au Cevipof (Centre de recherches politiques de sciences po).

## Toutes les formes de culture pâtissent-elles de la crise sanitaire?

Les pratiques culturelles se sont déplacées : on n'a jamais autant lu de livres, écouté de musique à la radio, regardé de séries à la télévision que depuis le premier confinement. Sans parler des moins de 20 ans qui se cultivent avant tout dans le monde numérique.

#### Ce sont des pratiques solitaires, qu'en est-il de la dimension collective ?

Toutes les pratiques de groupes ont souffert, au-delà du périmètre du spectacle vivant, c'est un fait. Je comprends le désarroi des artistes, mais il faut aussi voir qu'on parvient – grâce aux mesures de confinement prises et grâce à un élan de solidarité vis-à-vis des personnes âgées – à sauver des vies. Il faut glorifier cette victoire sur la vie.

## Quelles leçons peut-on tirer de cette période ?

C'est une période qui doit nous aider à relancer la démocratisation culturelle qui a été amorcée après guerre, mais qui s'est depuis essoufflée. Il faut réfléchir à la rupture qui existe entre la culture populaire et la culture traditionnelle; pour le monde du spectacle vivant, c'est aussi une invitation à entrer dans la culture numérique. Plus largement, la période devrait nous amener à recréer demain du commun, à davantage confronter les gens aux artistes, y compris en les sortant des lieux culturels. C'est important de rencontrer des artistes, car ils dérangent et proposent un autre rapport à la réalité. Cet arrêt peut être un moment de réflexion sur comment faire mieux culture ensemble.

### **Portrait**

# Quand le handicap devient une force

Avec sa chaîne YouTube «Qu'HANDIs-tu?», Mary Gilles met en lumière des personnes handicapées aux parcours positifs et contribue à changer le regard sur la différence.

utant le dire d'emblée, Mary Gilles est de ces jeunes femmes au contact naturel et à la volonté manifeste. Enthousiaste et ouverte, la Stéphanaise s'est lancée, il y

a deux ans, dans l'aventure de reportages YouTube, portée par l'entreprise adaptée b2l rédaction où elle travaille en tant qu'infographiste. « Nous voulions interroger des personnes qui ont choisi la résilience. » Ainsi part-elle à la rencontre de Quentin, jeune humoriste plein d'autodérision, de Sean et sa cuisine en langue des signes ou d'Andrea, voltigeuse équestre malvoyante. Sur le terrain, son frère tient la caméra et sa mère joue le rôle de régisseuse, tout en sécurisant les déplacements de sa fille. « Je suis fière de mes enfants, du parcours qu'ils ont chacun accompli, sourit-elle. Ils me font découvrir des univers très riches que je ne soupçonnais pas. »



C'est ainsi que se décrit Mary Gilles. « Le handicap est douloureux, il ne faut pas le nier, mais après en avoir fait le constat, j'ai choisi d'en faire une force. » Souffrant d'une amyotrophie spinale, maladie génétique détectée à huit mois et qui atrophie ses muscles, Mary Gilles voit sa mobilité diminuer de jour en jour. Elle suit des séances kiné trois fois par semaine et doit être aidée au quotidien mais elle a persévéré dans ses études jusqu'à obtenir un travail. « Notre entreprise emploie majoritairement des personnes en situation de handicap, souligne Aude Bellier. Mary nous a rejoints il y a six ans et nous avons été gagnés par son énergie communicative. »

#### Le bienfait des rencontres

Combattre l'isolement est sans doute le premier moteur de Mary Gilles qui croit aux bienfaits des rencontres. « J'ai été très marquée par le kinésithérapeute qui me suivait au CHU et qui a eu la force de changer de vie à 40 ans, alors qu'il est devenu malvoyant.» Elle couve le rêve d'interviewer Philippe Croizon, athlète de l'extrême, amputé des quatre membres ou l'humoriste Jamel Debbouze, car « le rire est salvateur », assuret-elle. L'espoir l'est aussi : un traitement contre sa maladie neuro-vasculaire est sur le point de sortir, rendant un peu de justice à l'énergie vitale que la jeune femme déploie au quotidien.

PLUS D'INFOS www.youtube.com/c/QuHANDIstu www.facebook.com/QuHANDIstu

